### VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

29 août 2014- n° 11

# <u>DELEGATION DE SERVICES PUBLICS – TRANSPORTS URBAINS – FONDS D'APPEL A LA CONCURRENCE</u>

L'autorité de la concurrence des transports urbains a autorisé le rapprochement des groupes Veolia Transport et Transdev à condition que ce dernier finance un fonds d'animation de la concurrence (6,54 millions d'euros). Ce fonds a pour but d'intensifier la concurrence en accroissant le nombre de candidats potentiels à l'exploitation de réseau de transport urbain, et ce, entre 2012 et 2016.

Ce fonds est géré par Natixis, qui a été nommé et agréé par l'autorité de la concurrence pour une gestion impartiale et dans le respect des règles de la concurrence.

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges est éligible au bénéfice du Fonds d'Animation de la Concurrence à hauteur d'une somme maximale de 65 000 euros (décision n°2010-DCC-198 de l'autorité de la concurrence), répartis comme suit :

- contribution aux frais supportés en matière de services d'A.M.O. (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), pour une enveloppe maximale de 15 000 euros ;
- participation à l'indemnisation des frais de réponses aux consultations exposés par des candidats (non sortants) ayant remis une offre recevable et détaillée non retenue, pour une enveloppe maximale de 50 000 euros.

A ce titre, la Ville souhaite engager une A.M.O. pour définir la procédure la mieux adaptée à l'exploitation de son réseau de transport urbain, dont le contrat de délégation de service public arrive à échéance le 31 août 2015.

### LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire :
- \* à engager une A.M.O. pour définir la procédure la mieux adaptée à l'exploitation de son réseau de transport urbain,
  - \* à signer tous documents se rapportant à cette démarche.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme Le Maire,

David VALENCE

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

# ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

## **EXTRAIT**

## du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 29 août 2014
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	33	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procuration	1	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique
Absence	1	CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

### Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT (procuration à Jean-Paul BESOMBES jusqu'au point  $n^{\circ}$  17), Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN (procuration à Claude KIENER à partir du point  $n^{\circ}$  3), Johann RUH, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI

Excusé et a donné procuration:

Issam BENOUADA

à Françoise LEGRAND

Absente:

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

-----